



Ovins
Lait

Collectif BioRéférences



Collectif
BioRéférences

Pôle AB
Massif Central



PÔLE AB
—MASSIF CENTRAL—

LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2015

Réalisation des suivis et synthèse :

Catherine DE BOISSIEU, Institut de l'Élevage

Olivier PATOUT, Thierry TAURIGNAN, AVEM – CETA de l'herbe au lait

Nathalie RIVEMALE, Chambre d'Agriculture de Lozère

Stéphane DOUMAYZEL, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Gilles NOUBEL, UNOTEC

Mars 2017



1- Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'Agriculture Biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions en Agriculture Biologique (AB). Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants en AB viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué. Cette synthèse présente les résultats issus de ce réseau de 13 élevages ovins laitiers pour la campagne 2015.

2- L'élevage ovin lait bio en France et dans le Massif Central

Selon les dernières statistiques nationales publiées par l'agence Bio¹, 397 élevages de brebis laitières étaient, à la fin de l'année 2015, certifiés AB en France ; elles détenaient 76 000 brebis. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 10 % du nombre d'exploitations ovines laitières certifiées AB et 6 % du cheptel. La tendance des conversions ou installations dans la filière reste dynamique malgré un léger ralentissement en 2015 (+10% contre +18% entre 2014 et 2013).

Pour la même année, on dénombre dans les 22 départements du Massif Central, 193 élevages certifiés AB (en hausse de 7 %), détenant près de 55 000 brebis. L'élevage de brebis laitières est très concentré géographiquement puisque deux tiers des élevages et près de 90 % des brebis sont localisés dans les deux seuls départements de l'Aveyron et de la Lozère.



3- Ce qu'il faut retenir de cette seconde année de suivi

L'été et l'automne 2014 se sont révélés relativement humides et ont pénalisé la quantité des stocks fourragers de la campagne 2015. Par la suite, un printemps doux a permis aux éleveurs de profiter pleinement du pâturage et de réaliser une première coupe de fourrages satisfaisante. La demande des laiteries est restée soutenue en lait de brebis certifié AB ; elle a permis la conversion de nouveaux éleveurs.

L'année 2015 est marquée par la mise en œuvre de la réforme de la PAC, avec notamment la revalorisation de l'ICHN (+70 € jusqu'à 75 ha par part PAC), le début de la convergence des aides découplées, la revalorisation des surfaces de parcours et la suppression des PHAE. Les résultats enregistrés en 2015 font apparaître une évolution marquée des aides perçues au titre de la campagne 2015 et un effet globalement positif sur les résultats économiques des exploitations, notamment pour les GAEC entre époux et les exploitations avec des surfaces pastorales importantes.

Comme pour la campagne 2014, on enregistre donc pour cette seconde année de suivi dans le cadre du projet BioRéférences, des résultats très satisfaisants, tant au plan technique : reproduction des agnelles, production laitière, autonomie alimentaire, qu'économique : la rémunération du travail permise par les produits se situe au-delà de 1,5 SMIC par UMO exploitant pour la majorité des élevages suivis.

¹ <http://www.agencebio.org/la-bio-dans-les-regions>

4- Les exploitations suivies au cours de la campagne 2015

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de 12 exploitations situées dans la zone sud du Massif Central. Ces suivis ont été réalisés par les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron et de Lozère, UNOTEC et l'AVEM.

Pour certaines exploitations, le passage en bio est ancien : 10 à 20 ans pour 6 d'entre elles et plus de 40 ans pour la plus ancienne. Pour quatre autres exploitations, la conversion s'est faite depuis moins de 5 ans.

Les 12 exploitations livrent leur lait à des entreprises de collecte et de transformation du lait. Elles peuvent être réparties dans trois groupes en fonction des dates de début de période de traite.

- Quatre exploitations démarrent la traite en début d'hiver (entre fin octobre et mi-décembre). Mise à part une exploitation qui livre du lait tout au long de l'année, pour les trois autres, la collecte s'arrête en juillet.
- Quatre exploitations démarrent la traite en fin d'hiver (entre fin février et mi-mars) et poursuivent la production en été : la date de fin de collecte se situe entre fin août et mi-novembre.
- Quatre exploitations démarrent la traite tardivement au printemps (entre fin mars et mi-mai) et produisent du lait jusqu'à début novembre – fin décembre.

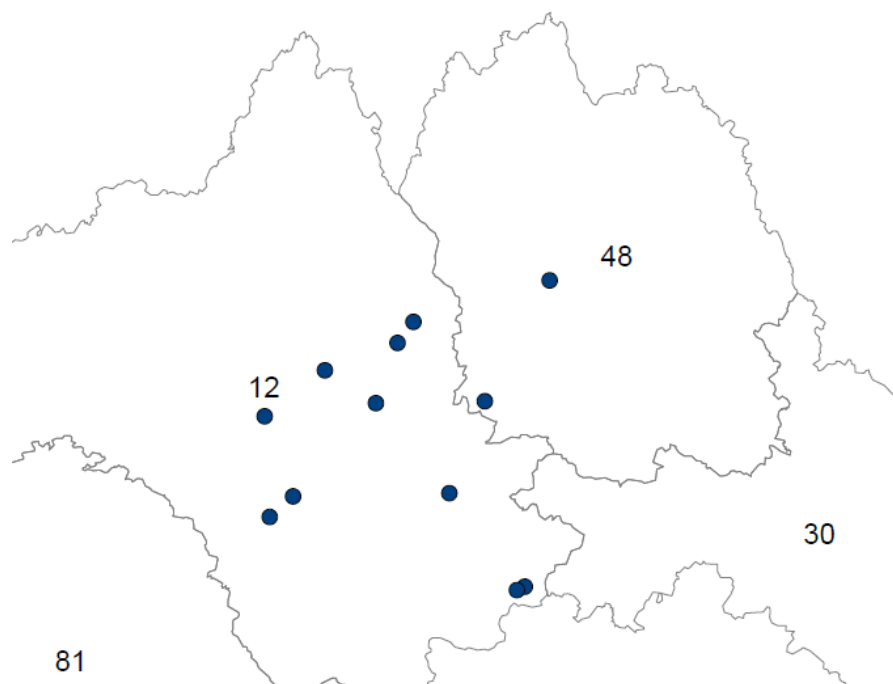
Une exploitation a changé de groupe entre les campagnes 2014 et 2015 en avançant les lattes d'une quinzaine de jours pour une question d'organisation du travail et en démarrant la traite 15 jours plus tôt au mois de mars.

Sur les 12 exploitations suivies, 3 seulement sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort, elles sont positionnées dans les 2 premiers groupes.



Figure 1 : localisation des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2015



5- Structure des exploitations suivies

Toutes les exploitations suivies sont sous forme sociétaires, avec un collectif de main-d'œuvre généralement important : avec 2,8 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne, il varie de 1 à 5 UMO. Il s'agit pour l'essentiel de main-d'œuvre familiale, mais 4 exploitations font tout de même appel à de la main-d'œuvre salariée : 3 à temps complet et 1 à temps très partiel. Enfin, 3 exploitations ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, soit de manière importante pour une d'entre elles (1 UMO bénévole pour 2 UMO au total), soit de manière restreinte (0,2 UMO bénévole pour 2,0 UMO au total).

Majoritairement localisées en zone de Causses (7 exploitations), mais également sur le Lévézou (4) et sur Ségala (1), les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 109 ha de SAU en moyenne, auxquelles s'ajoutent 186 ha de parcours pour les exploitations de Causses. Cette moyenne cache cependant une grande variabilité des structures puisque la SAU des exploitations suivies varie de 35 à 240 ha. Entre 2014 et 2015, une exploitation a par ailleurs fortement augmenté sa SAU de près de 50% suite à une opportunité locale d'agrandissement.

La surface fourragère principale représente près de 80 % de la SAU ; elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe : 4 exploitations seulement ont des cultures fourragères (céréales immatures ou mélange vesce-avoine) qui représentent de 3 à 12 % de la SFP.

Dans la majorité des élevages, la luzerne pure ou en association constitue le pivot des rotations en alternance avec un méteil implanté à l'automne en dérobée, des prairies multi-espèces et une ou deux céréales d'hiver pour des rotations de 6 à 8 ans. Les assolements se caractérisent par beaucoup d'associations, autant pour les prairies temporaires que pour les céréales.

La plupart des exploitations sont spécialisées : deux seulement détiennent des bovins allaitants qui représentent alors 6 et 14 % des UGB présents sur l'exploitation. Le passage en agriculture biologique a en effet entraîné une spécialisation de plusieurs exploitations.

4

Tableau 1 : structure des exploitations ovines laitières

Source : projet BioRéférences, campagne 2015

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Ensemble des élevages	Evol. 2014- 2015
<i>Nombre d'exploitations</i>	4	4	4	12	12
Main-d'œuvre totale [UMO]	2.8	2.9	2.8	2.8	+1%
Main-d'œuvre exploitante [UMO]	2.8	2.3	2.3	2.4	=
Main-d'œuvre salariée [UMO]	0.0	0.5	0.3	0.3	=
Main-d'œuvre bénévole [UMO]	0.0	0.1	0.3	0.1	+17%
SAU hors landes et parcours [ha]	107.2	134.3	85.6	109.0	+7%
SFP hors landes et parcours [ha]	82.3	104.0	68.2	84.8	+3%
Surface en herbe [ha]	81.2	100.2	64.8	82.1	+4%
Landes et parcours individuels [ha]	5	230	91	108	-3%
Cheptel total [UGB]	97.6	101.2	79.4	92.8	+3%
Cheptel ovin lait [UGB]	94.8	101.2	75.0	90.3	+2%
Chargement apparent [UGB/ha]	1.2	1.0	1.2	1.2	+1%
Chargement corrigé [UGB/ha]	1.1	0.9	1.2	1.0	=

6- Résultats technico-économiques de l'atelier ovins lait

Pour les élevages suivis, les résultats techniques sont bons depuis 2 ans : avec 287 litres de lait par brebis traite en moyenne et 259 litres par brebis présente, ces résultats sont meilleurs que la moyenne des élevages conventionnels suivis en contrôle laitier simplifié (CLS)². Avec 92 % de taux de mises-bas et 144 % de taux de prolificité, les résultats de reproduction correspondent à ceux qui sont habituellement enregistrés dans les troupeaux Lacaune en lutte naturelle.

Tableau 2 : résultats techniques de l'atelier ovins lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2015

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Ensemble des élevages	Evol. 2014- 2015
Nombre d'exploitations	4	4	4	12	12
Effectif brebis présentes à la mise bas	580	604	452	545	+3%
Taux de mises bas [%]	95	94	88	92	-1 pts
Taux de prolificité [%]	138	146	149	144	+2 pts
Taux de mortalité des agneaux [%]	9	15	12	12	=
Taux de mise en traite [%]	95	94	93	94	-1 pts
Effectif brebis traites	528	530	369	476	+2%
Volume de lait produit [litres]	161 009	153 251	105 428	139 896	+8%
Lait / brebis traite [litres]	294	277	289	287	+4%
Effectif brebis présentes	548	583	431	521	+2%
Lait / brebis* [litres]	279	252	246	259	+4%
Agneaux élevés / brebis	1.2	1.2	1.2	1.2	+2%
Total concentrés / brebis [kg]	222	204	226	217	+7%
Concentrés achetés / total conc. [%]	53	56	50	53	+6 pts
Concentrés adultes / brebis présente [kg]	170	160	180	170	+10%
Fourrages disponibles / brebis [kg MS]	511	460	489	487	-3%
Fourrages achetés / fourrages disp. [%]	23	22	15	20	-2 pts

* résultats technico-économiques exprimés par brebis présente

A noter que les résultats de reproduction du groupe qui démarre la traite très tardivement sont pénalisés par un élevage qui a dû faire face à un problème important de reproduction des agnelles touchées par la toxoplasmose.

Malgré des taux de prolificité plus faibles et des bergeries généralement moins chargées qu'en élevage conventionnel, le taux de mortalité des agneaux se maintient à un niveau légèrement plus élevé : 12 % en moyenne (jusqu'à 24 % pour un élevage du groupe tardif confronté à un problème d'ambiance des bâtiments).

La quantité de fourrages distribués permet d'apprécier l'équilibre stock/pâturage des élevages suivis. Avec un peu plus de 487 kg MS par brebis présente en moyenne, **les fourrages stockés et distribués représentent autour des deux tiers des besoins en fourrage des troupeaux**. Globalement importants, ces besoins en stock sont en partie liés aux dates de début et de fin de période de traite. Ils sont nettement plus faibles pour les élevages qui démarrent la période de traite en début de printemps et qui profitent pleinement de la pousse d'herbe de printemps ; et plus

² Selon les résultats centralisés dans la base de données d'appui technique SIEOL, les élevages en CLS ont produit en moyenne 241 litres par brebis présente.



importants pour les élevages plus précoces qui produisent une forte proportion de lait en bergerie et pour les élevages tardifs, qui doivent soutenir la lactation des brebis en période estivale.

Avec 217 kg par brebis présente, les quantités de concentrés distribués aux adultes et aux agnelles ont augmenté de 10% entre 2014 et 2015 mais restent inférieures à ce qui est habituellement observé en élevage conventionnel. Cette évolution est due à la qualité moyenne des fourrages distribués.

Les quantités de fourrage acheté ont nettement augmenté en 2015 et représentent près de 100 kg MS par brebis présente en moyenne, soit 20 % des fourrages distribués. Il s'agit pour l'essentiel (65 % des fourrages achetés) de luzerne déshydratée qui vient se substituer à une partie des besoins en aliments concentrés : en moyenne 59 kg MS/brebis de luzerne déshydratée achetée contre 38 kg MS/brebis de fourrages grossiers achetés.

Compte tenu des quantités de fourrages et de concentrés achetés, l'autonomie alimentaire massive (en kg MS) des élevages suivis a diminué en 2015 et se situe autour de 78 %.

Pour les élevages suivis, le prix du lait valorisé en Agriculture Biologique est de 1 281 € par 1000 litres en moyenne. Entre 2014 et 2015, le prix du lait a été relativement stable entre les 2 campagnes (+1%). À titre indicatif, le prix du lait en conventionnel pour les éleveurs qui livrent dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort a été de 922 € par 1000 litres en moyenne pour 2014 et 947 € par 1000 litres en moyenne pour 2015 (source : Confédération Générale de Roquefort).

Malgré des charges opérationnelles relativement importantes et l'augmentation des achats de fourrages, la marge brute avec aide reste élevée : autour de 265 € par brebis présente, soit 1 026 € par 1000 litres en moyenne ou 1 528 €/UGB de l'atelier ovin lait.

Le coût des surfaces se situe autour de 15 € par brebis, légèrement au-dessous des résultats habituellement enregistrés pour les élevages conventionnels. Les frais de semences sont une part importante de ce coût puisqu'ils représentent 56% des frais enregistrés sur les surfaces fourragères ou cultures de céréales : 48 €/ha de SFP et 65 €/ha cultivés. Un éleveur a de ce fait choisi d'arrêter de cultiver des céréales immatures à cause du coût trop important des semences en agriculture biologique. Par ailleurs, les frais d'engrais et d'amendements représentent en moyenne 31% des coûts totaux. A noter une grande variabilité dans ces frais qui, selon les élevages, varient entre 0 et 202 €/ha de SAU.

Enfin, même si l'écart avec les élevages conventionnels se réduit, les frais vétérinaires (honoraires + produits) restent maîtrisés.



Tableau 3 : résultats économiques de l'atelier ovin lait

Source : projet BioRéférences, campagne 2015

Date début de traite	Fin oct. - mi-décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Ensemble des élevages	Evol. 2014- 2015
<i>Nombre d'exploitations</i>	4	4	4	12	12
Prix moyen du lait [€/1000 litres]	1 274	1 260	1 310	1 281	+1%
Produit ovin, hors aides / brebis* [€]	404	391	378	391	+4%
Produit lait / brebis [€]	355	319	322	332	+5%
Co-produits viande / brebis [€]	49	73	55	59	+2%
Produit ovin, avec aides / brebis [€]	430	416	404	417	+5%
Charges opérationnelles troupeau / brebis [€]	151	125	135	137	+3%
Charges d'alimentation directe / brebis [€]	123	104	117	115	+5%
Frais vétérinaires / brebis [€]	6	7	6	7	+6%
Autres frais d'élevage / brebis [€]	15	11	12	13	-6%
Transfo-commercialisation / brebis [€]	0	0	0	0	=
Marge sur Coût Alim. lait / brebis [€]	231	215	205	217	+5%
Marge brute troupeau hors aides / brebis [€]	253	266	243	254	+5%
Charges opérationnelles SFP / brebis [€]	13	11	20	15	-6%
Charges opérat. ovines / brebis [€]	164	136	155	152	+2%
Marge brute ovine, hors aides / brebis [€]	240	255	224	240	+6%
Marge brute ov. avec aides / brebis [€]	266	280	250	265	+6%
Marge brute ov. / prod. ovin, avec aides [%]	61	67	62	63	=
Produit ovin, hors aides / 1000 L [€]	1 458	1 556	1 541	1 518	+1%
Produit ovin, avec aides / 1000 L [€]	1 552	1 655	1 647	1 618	+1%
Charges d'alimentation directe / 1000 L [€]	447	414	482	448	+2%
Charges opération. ovines / 1000 L [€]	595	547	639	594	=
Marge sur Coût Alimentaire lait / 1000 L [€]	827	845	828	833	=
Marge brute ov. avec aides / 1000 L [€]	956	1 109	1 012	1 026	+2%

** résultats technico-économiques exprimés par brebis présente*

7

7- Résultats d'exploitation

Le résultat disponible³ pour assurer les prélèvements privés des éleveurs et autofinancer une partie des investissements réalisés au cours de l'année, se situe autour de 31 900 € par UMO exploitant, soit 28 % du produit brut avec aides. Entre 2014 et 2015, il enregistre une forte progression de 21% en moyenne qui s'explique principalement par l'augmentation des produits du fait d'une hausse du volume produit (+8%) et l'augmentation des aides (+16%).

Autour de cette moyenne, on enregistre des écarts très importants entre exploitations :

- les charges opérationnelles représentent de 21 à 50 % du produit brut,
- les dépenses de structure (charges de structure hors amortissements et frais financiers mais après déduction des cotisations sociales exploitant), varient de 25 à 38 % du produit brut,
- l'EBE varie de 17 à 54 % du produit brut
- et après déduction des annuités, le résultat disponible varie alors de 4 500 à 46 700 € par UMO exploitant, soit 3 à 41 % du produit brut.

³ Le résultat disponible = Excédent Brut d'Exploitation + produits financiers – annuités – frais financiers court terme.

Ces différents ratios illustrent les marges de progrès possibles pour certains élevages, que ce soit au niveau de la maîtrise des charges opérationnelles (en particulier des charges d'alimentation directes qui représentent 83 % des charges opérationnelles ovines) que des charges de structure.

La valeur ajoutée nette dégagée par les exploitations est quant à elle en moyenne de 46 750 €. Elle permet largement de couvrir le niveau d'annuités moyen qui s'élève à 38 700 €.

Tableau 4 : résultats économiques de l'exploitation

Source : projet BioRéférences, campagne 2015

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Ensemble des élevages	Evol. 2014- 2015
<i>Nombre d'exploitations</i>	4	4	4	12	12
Produit brut, avec aides [€]	316 968	341 749	240 011	299 576	+8%
Aides totales [€]	71 931	92 593	66 593	77 039	+16%
Charges opérationnelles totales [€]	87 207	85 154	69 002	80 454	+9%
Dép. de struct. hors amort. et FF [€]	110 561	112 655	74 137	99 118	+7%
Valeur Ajoutée nette, hors fermages [€]	71 356	39 112	29 770	46 746	+13%
Excédent Brut d'Exploitation [€]	119 200	143 940	96 872	120 004	+9%
Annuités + frais financiers CT [€]	37 228	51 301	27 626	38 718	-8%
Résultat disponible [€]	81 993	92 818	69 460	81 424	+18%
Produit brut / UMO exploitant [€]	117 719	149 582	110 148	125 816	+7%
Produit atelier ovin / PB [%]	76	71	72	73	=
Aides totales / PB [%]	23	29	27	27	+2 pts
Charges opérationnelles / PB [%]	30	25	30	28	=
Dép. de stru. hors amort. et FF / PB [%]	34	32	30	32	-1 pts
Valeur ajoutée nette, hors ferm. / PB [%]	18	10	11	13	=
EBE / PB [%]	35	43	40	40	=
Annuités + FF CT / PB [%]	12	13	11	12	-2 pts
Résultat dispo. / UMO exploitant [€]	23 829	41 235	30 662	31 908	+21%
Résultat disponible / PB [%]	24	30	29	28	+3 pts

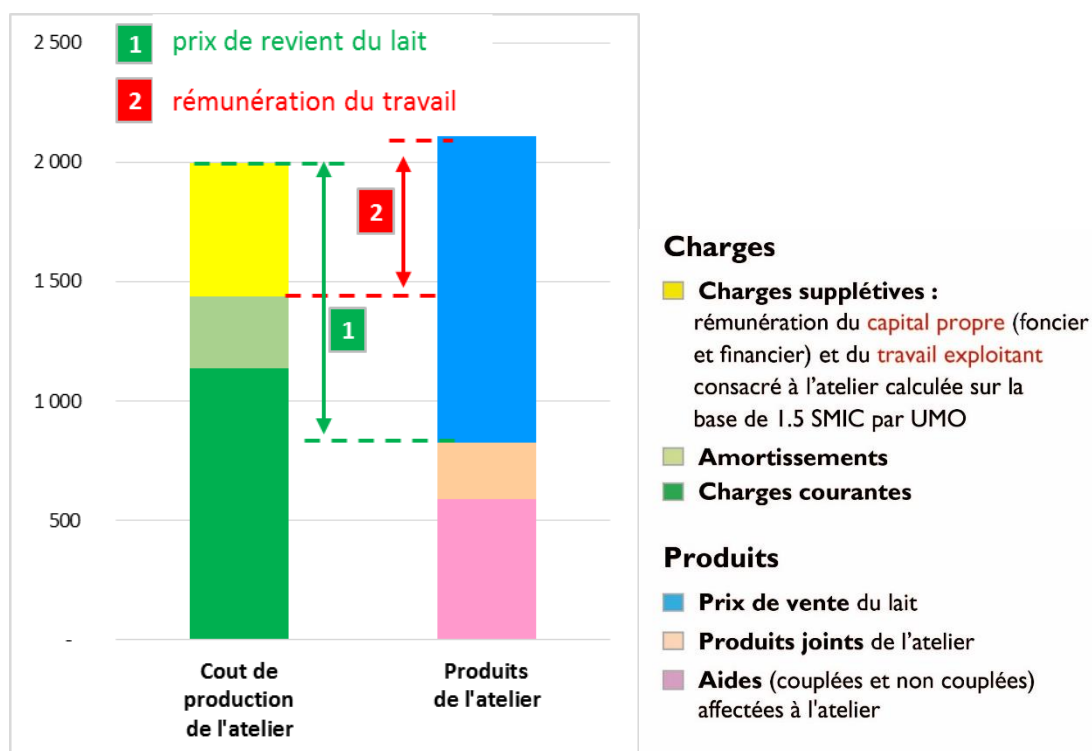
8- Les coûts de production

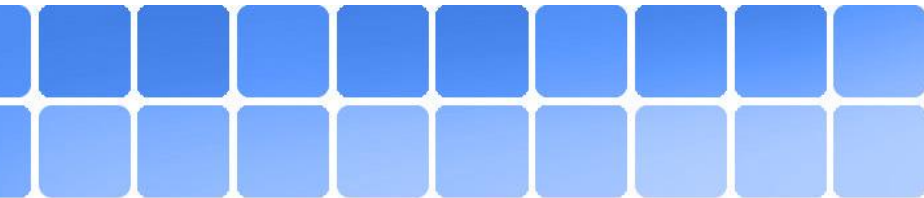
Le coût de production de l'atelier ovin lait a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'Élevage, en lien avec les Chambres d'Agriculture, dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage. Exprimé en euros par 1000 litres, le coût de production intègre l'ensemble des charges qui sont engagées au niveau de l'atelier :

- les charges courantes correspondent aux dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice, chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Les céréales autoconsommées sont intégrées sur la base de leur coût de production et non d'un prix de cession.
- les amortissements correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés.
- les charges supplétives sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété (valorisées au prix du fermage moyen de l'exploitation ou de la région), les capitaux propres (rémunérés au taux d'intérêt du livret A) et le temps de travail que les exploitants consacrent à l'atelier. Ce temps de travail est rémunéré sur la base de 1,5 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre ; ce montant est supposé couvrir également les charges sociales exploitant.

Pour pouvoir comparer les charges affectées au prix de vente du lait, on utilise comme indicateur **le prix de revient**. Ce prix de revient correspond au prix de vente qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) à un niveau défini. Il est égal au coût de production moins les montants des aides (1^{er} pilier, couplées et découplées ainsi que 2^{ème} pilier) et des produits autres que le lait, affectés à l'atelier.

Enfin, la **rémunération du travail permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer la main-d'œuvre exploitant une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait et en équivalents SMIC par UMO affectée à l'atelier.





Pour les élevages suivis, le coût de production total est relativement élevé, même s'il affiche une légère baisse en 2015 du fait de l'augmentation du volume produit : 1 997 €/1000 litres en moyenne. Les charges courantes représentent 57 % du coût de production, les amortissements 15 % et les charges supplétives 28 %. Parmi ces dernières, le coût du travail exploitant, évalué sur la base de 1,5 SMIC brut par UMO représente 95 % des charges supplétives, soit 26 % du coût de production.

Supérieur au coût de production, le produit de l'atelier ovin lait est de 2 108 €/1000 litres en moyenne. Le produit lait représente 61 % du produit de l'atelier. Les produits joints (agneaux, réformes...) et les aides affectées à l'atelier ovin lait (aide ovine, part des DPU, de l'ICHN...) représentent respectivement 11 % et 28 % du produit affecté à l'atelier. La part des aides dans le produit de l'atelier a progressé de près de 10% en 2015.

La rémunération du travail permise par les produits s'élève en moyenne à 1,8 SMIC par UMO exploitant, à un niveau équivalent aux élevages conventionnels suivis dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage mais avec une demi-unité de main d'œuvre supplémentaire à rémunérer. Pour une majorité des élevages suivis (9 élevages sur 12), la rémunération du travail permise par les produits est par ailleurs supérieure à l'objectif de 1,5 SMIC par UMO exploitant (2,3 SMIC en moyenne pour ces 9 élevages).

Dans les 12 élevages suivis, le prix de revient du lait s'élève à 1 169 €/1000 litres en moyenne quand le prix du lait est de 1 281 €/1000 litres en 2015.

Tableau 5 : Coûts de production

Source : projet BioRéférences, campagne 2015

Date début de traite	Fin oct. - mi- décembre	Février - mi-mars	Fin mars - mai	Ensemble des élevages	Evol. 2014- 2015
<i>Nombre d'exploitations</i>	4	4	4	12	12
Lait commercialisé [x 1000 litres]	161.0	153.3	105.4	139.9	+8%
Nb d'UMO atelier	2.7	2.8	2.4	2.6	=
dt nb d'UMO exploitants	2.7	2.3	2.2	2.4	=
dt nb d'UMO salariés	0.0	0.5	0.2	0.2	=
Lait / UMO atelier [x 1000 litres]	59.9	55.7	43.6	53.4	+7%
Coût de production total [€/1000 L]	1 860	2 057	2 073	1 997	-1%
Détail par nature de charges [€/1000 L]					
Charges courantes	1 104	1 167	1 134	1 135	+1%
Amortissements	199	382	329	303	-4%
Charges supplétives (CS)	557	508	609	558	-4%
Détail par postes techniques [€/1000 L]					
Travail	545	549	621	572	-4%
Foncier et capital	219	183	198	200	-4%
Frais divers de gestion	107	101	100	103	-1%
Bâtiment et installations	149	251	212	204	+4%
Mécanisation	312	478	395	395	-7%
Frais d'élevage	100	89	74	88	-6%
Approvisionnement des surfaces	61	81	112	85	+8%
Achat d'alimentation	366	324	361	351	+8%
Produits de l'atelier [€/1000 L]	1 910	2 255	2 160	2 108	+3%
Prix de valorisation du lait	1 274	1 260	1 310	1 281	+1%
Produits joints de l'atelier	182	295	230	236	=
Autres produits	2	3	9	5	+42%
Aides	452	698	611	587	+10%
Prix de revient base 1.5 SMIC	1 224	1 061	1 223	1 169	-7%
Rémunération permise par le produit	590	677	666	644	+13%
Nb de SMIC / UMO exploitant	1.6	2.1	1.7	1.8	+17%



9- Conclusion

La filière lait de brebis en agriculture biologique de la zone Massif central profite d'un dynamisme important ces dernières années. Des entreprises de collecte du bassin de Roquefort et en dehors cherchent de nouveaux producteurs pour répondre aux signes positifs du marché. Face au dynamisme de cette filière et dans un contexte incertain lié à la réforme de l'Interprofession de Roquefort, certains producteurs installés en conventionnel sur le bassin s'interrogent sur l'opportunité de la conversion en agriculture biologique.

Les données des 12 exploitations présentées ici montrent des résultats satisfaisants, tant du point de vue technique (maîtrise de la reproduction et de la production laitière, niveaux d'autonomie alimentaire) que du point de vue économique. Les revenus dégagés par ces exploitations en 2015 sont confortés par un prix du lait en progression, des charges maîtrisées et une réforme de la PAC favorable : 9 exploitations sur 12 parviennent à dégager une rémunération de la main d'œuvre exploitante supérieure à 1,5 SMIC par UMO.



10- Lexique

Chargement apparent : cheptel présent divisé par la surface fourragère principale (hors surfaces de parcours)

Chargement corrigé : chargement de la surface fourragère principale corrigé des UGB nourries sur les achats de fourrages, sur les parcours et les variations de stocks fourrages.

Charges opérationnelles : montant total des charges variables, liées au volume actuel de l'actualité : aliments achetés, frais d'élevage, frais vétérinaires, engrais, semences...

Charges de structure : total des charges fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre : salaires, cotisations sociales, fermage, entretien et amortissements du matériel, des installations, des bâtiments...

Excédent brut d'exploitation (EBE) : différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

Marge brute ovine : différence entre la valeur de la production de l'atelier ovin (produit brut de l'atelier) et les charges opérationnelles ovines.

Productivité laitière : volume de lait produit par brebis présente.

Produit brut : montant total des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production. Intègre les aides PAC.

Produit ovin : montant des biens et des services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier ovin.

Résultat disponible : produits d'exploitation + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure (y compris les cotisations sociales exploitant).

Surface agricole utile (SAU) : ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales (parcours).

Surface fourragère principale (SFP) : ensemble des surfaces fourragères, hors surfaces pastorales (parcours).

Unités gros bétail (UGB) : correspond à l'ingestion de 4750 kg MS de fourrages.

Unité de main-d'œuvre (UMO) : correspond à une personne occupée à plein-temps sur une exploitation.

Valeur ajoutée nette, hors fermage : produits d'exploitation hors aides – charges opérationnelles – dépenses de structure (hors fermage) - amortissements



Ovins
Lait

Collectif BioRéférences

CONTACTS FILIÈRE OVINE LAITIÈRE

Pôle Agriculture Biologique Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 57
@ : www.itab.asso.fr/reseaux/polebio.php
Contact : Julie GRENIER
jgrenier.polebio@gmail.com

Association Vétérinaire des Éleveurs du Millavois

Cap du Cres
12100 Millau
Tél : 05 65 60 93 31
@ : <http://www.avem12.org/>
Contact : Olivier PATOUT
avem12@gmail.com

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ
Tél : 05 65 73 77 13
@ : <http://www.aveyron.chambagri.fr/>
Contact : Stéphane DOUMEYZEL
stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Lozère

Le Pont Pessil
48100 Marvejols
Tél : 04 66 32 09 84
@ : www.lozere.chambagri.fr
Contact : Nathalie RIVEMALE
Nathalie.rivemale@lozere.chambagri.fr

Institut de l'Élevage

BP 42118
31321 CASTANET-TOLOSAN
Tél : 05 61 75 44 44
@ : www.idele.fr
Contact : Catherine DE BOISSIEU
catherine.deboissieu@idele.fr

UNOTEC

Les Balquières, route d'Espalion
12820 ONET LE CHATEAU
Tél : 05 65 67 89 40
Contact : Gilles NOUBEL
gilles.noubel@unotec.net



LE PROJET BIOREFERENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

Projet financé dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central

1^{ère} tranche (mi 2015/2016) financée par l'Etat (FNADT), les régions Languedoc-Roussillon, Auvergne et Rhône-Alpes, et les départements de l'Aveyron et de la Corrèze

2^{ème} tranche (année 2017) financée par l'Etat (FNADT), la région Nouvelle Aquitaine (*dossier en instance*) et le département de la Corrèze

